



Problèmes avant le passage devant le JAF

Par Alain Le Grand

Bonjour et merci pour votre écoute.

Mon ex est partie le 1^{er} avril de la maison en emmenant avec elle ses deux enfants plus le nôtre en commun (3 ans) .

Ni marié, ni pacsé.

Depuis nous avons décidé d'une garde alterné de notre enfant commun 1 semaine/1 semaine.

Ne travaillant pas , elle a demandé toutes les aides possibles aux services d'assistance adéquats. Elle a déclaré notre fils comme vivant chez elle à 100 %.d'ou le RSA , les allocs, le complément fam, la maison gratuite,les primes de Noel, etc.

Je ne suis pas jaloux, sauf que:

Elle est partie en me laissant la facture de régularisation d'edf de 1500 ? à payer, la facture d'eau également, ne me verse aucun dédommagement alors qu'elle touche les aides pour notre fils .

Perso, je n'ai que très peu de revenus(700 ? par mois en tant que gérant de mon entreprise) , suis propriétaire .

Encore que nous avons monté une SCI Familiale pour l'achat de la maison que j'habite,dont elle a 25% des parts, en n'ayant mis aucun argent dedans puisqu'elle n'en avait pas. C'est moi qui est financé ses parts et l'ensemble de l'achat et des travaux. Dont elle ne veut pas se défaire aujourd'hui.

Depuis elle a déposé plainte pour harcèlement moral, vu que je lui réclame fréquemment il est vrai de financer ses ex factures et un minimum de quote part des Allocations concernant notre fils.

Elle a provoqué un rdvs auprès de la maison psychologique de l'enfance auquel je me rend bientôt.

Que pensez vous de la situation, je vois bien ou elle veut en venir, mais ais je un moyen de la bloquer dans son désir de me faire du mal.

Et franchement, je suis un doux agneau, peut être trop finalement.